

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1919

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES
POUR L'EXERCICE 1919

Tableau XIII : Ministère des Finances (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 17 septembre 1919.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants,
au Palais de la Nation.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser un tableau comprenant les crédits que je propose en vue d'assurer, pendant les quatre derniers mois de l'année courante, l'administration par la Belgique des territoires annexés.

Ce tableau constituera une annexe au Tableau XIII (Finances) du Budget général à faire figurer séparément après celui-ci dans le relevé qui fait l'objet de l'article 12 du projet de loi relatif audit Budget.

En suite de ce nouvel amendement, le total des charges de guerre (col. 3) inscrites au relevé précité s'élève à fr. 2,161,393,802.98.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,
LÉON DELACROIX.

(1) Budget, n° 107.
Rapport, n° 271.
Amendements, n° 318.

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
1	Traitement du Haut Commissaire Royal Gouverneur. Jaarwedde van den Hoogen Koninklijken Commissaris Gouverneur.	»	8,333 33
2	Frais de représentation Kosten van vertoon.	»	8,333 33
3	Frais de route et de séjour en dehors de la résidence Reis en verblijfkosten buiten de standplaats.	»	2,000 »
4	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage, chauffage, nettoyage, garde des locaux, dépenses diverses et imprévues Bureelkosten, drukkosten, inbinden, onderhoud van mobilair, verlichting, verwarming, schoonmaken, toezicht der lokalen, verscheidene en onvoorziene uitgaven.	»	10,000 »
5	Traitement et indemnité provisoire de vie chère des fonctionnaires et agents belges attachés au Gouvernement local Jaarwedde en voorloopige duurte toeslag der Belgische ambtenaars en agenten aan de lokale Regeering gehecht.	»	36,666 66
6	Indemnité de séjour Vergoeding voor verblijf.	»	25,900 »
7	Frais de déplacement et de mission. Verplaatsings- en zendingstukken.	»	4,000 »
8	Frais afférents aux bureaux du Haut Commissaire royal à Bruxelles Kosten veroorzaakt door de bureelen van den Hoogen Koninklijken Commissaris te Brussel.	»	4,666 66
9	Remboursement des frais de déplacement des membres du Conseil supérieur Terugbetaling van verplaatsingskosten der leden van den Hoogen Raad.	»	12,000 »
10	Propagande Propaganda.	»	25,000 »
11	Traitements et indemnités des fonctionnaires et agents indigènes maintenus en fonctions ou des remplaçants de ceux-ci Jaarwedden en vergoedingen der inheemsche ambtenaars en beambten die in hun ambt behouden verblijven of van dezer plaatsvervangers.	»	266,100 »
	TOTAUX fr.	»	399,999 98

1919.	1919.	DÉPENSES	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
	Total des crédits.	ARRIÉRÉES.	
	Totaal der credieten.	ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	
	8 333 33	»	<p>Une loi dont le projet est actuellement soumis à la Législature détermine les pouvoirs du Haut Commissaire royal, la nature de sa mission est indiquée dans l'Exposé des motifs de la même loi. Dès à présent, le Haut Commissaire, nommé par le Roi, étudie les mesures préparatoires à l'exécution des clauses du Traité et celles qu'il sera chargé de prendre lorsque, aussitôt l'entrée en vigueur du Traité, il ira exercer ses pouvoirs dans les territoires mêmes réunis à la Belgique. Dans l'intervalle, les éléments positifs, nécessaires pour l'établissement d'un véritable Budget lui font complètement défaut. Il se conçoit que, dans ces conditions, les chiffres mentionnés ci-contre, qui se rapportent aux quatre derniers mois de l'année, constituent une simple approximation procédant uniquement d'indices ou de suppositions.</p> <p>Le Gouvernement espère être à même, pour l'exercice prochain, de présenter à la Législature un projet de Budget en due forme, en ce qui concerne tant les recettes que les dépenses, à la lumière de l'expérience que ses représentants auront acquises dans l'exercice de leur mission.</p>
	8,333 33	»	
	2.000 »	»	
	10,000 »	»	
	36,666 66	»	
	25,900 »	»	
	4,000 »	»	
	1,666 66	»	
	12,000 »	»	
	25,000 »	»	
	•		
	266,100 »	»	
	399,999 98	»	

Douze fonctionnaires ou agents techniques appartenant aux Départements ministériels.
Trois attachés au Cabinet du Haut Commissaire royal.
Trois employés d'ordre.

40 francs par jour pour les agents jusques et y compris les chefs de bureau.
15 » » » les sous-directeurs ou chefs de division et les directeurs.
20 » » » les fonctionnaires d'un grade supérieur à celui de directeur.

Menus frais de bureau, indemnités aux gens de service.